

M. Sacerdoce
4 nov. 1865

(*Circulaire.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
4 novembre 1865.

MONSIEUR,

Je me fais un devoir de vous transmettre l'extrait suivant d'une lettre par laquelle Son Eminence le cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande accuse réception du montant de notre dernière collecte pour le Denier de S. Pierre. Vous voudrez bien en faire part, à la première occasion, à votre peuple, pour lui faire voir combien cette offrande du diocèse a été agréable au Père commun des fidèles.

" ILLME. ET RME. DOMINE,

....Simul vero cum tuis postremis litteris accepi litteras tui Vicarii Generalis, et his inclusam nummariam syngrapham pro libris sterlingis 995.12.10, collectis per istam Diœcesim in honorem B. Petri, eamque detuli ad pedes SSmi. D. Nostri, significans quos obsequii sui sensus fideles tuæ curæ commissi in hac oblatione tanquam addictissimi filii Parenti omnium christianorum expromere gestiunt. Quare S. Sua gratissimo animo id spectans, Tibi et omnibus qui filialis suæ pietatis argumentum in præsentibus angustiis Eidem exhibuerunt cuncta fausta a Deo adprecans, Apostolicam Benedictionem amantissime impertitur. Ego vero precor Deum ut Te diu sospitem et et incolumem servet.

Romæ ex Ædibus S. C. de Propgda Fide die 8 augusti 1865.

Amplitudinis Tuæ,

Uti Frater addictissimus,

AL. C. BARNABO, PRÆF.

R. DD. FRANCISCO BAILLARGEON,
Episcopo Tloanno, Administrori Quebecensi.

H. Capalti, Secrius. "

Je suis bien aise de vous envoyer avec la présente l'état des comptes de la société ecclésiastique de secours mutuel depuis sa fondation.

Je profite aussi de la circonstance pour inviter les paroisses qui n'ont pas encore transmis à l'Archevêché leur contribution de l'année à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à vouloir bien le faire, au plus tard, dans la dernière semaine du présent mois, pour qu'elle soit entrée dans les comptes de l'association, qui seront clos le 1er décembre prochain.

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

† C. F. EV. DE TLOA,
Administrateur.